

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

POUR RÉFORMER L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - (N° 906)

## AMENDEMENT

N ° CL80

présenté par  
M. Huyghe

-----

### ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
---